

res par jour six jours par semaine. En ce qui me concerne, c'était la fin de tout. Les médecins,—non pas le genre de médecins dont je vous ai parlé il y a un instant,—aiment beaucoup employer le mot "hypertension" de nos jours. Je ne sais pas ce qu'il veut dire, mais je crois que c'est synonyme de haute pression, ou quelque chose de ce genre.

C'est dans cette situation que je me trouve. Je ne suis pas invalide, mais on m'a défendu de fournir l'effort qu'on exigera vraisemblablement des députés pendant assez longtemps. On m'a dit catégoriquement que je serais seul responsable de ce qui pourrait m'arriver si je restais en fonction.

Je me suis interrompu pour ainsi dire, il y a un instant, quand j'ai dit que je n'avais rien apporté avec moi. Dans un moment,—et pas davantage,—je passerai par cette même porte. Cependant, j'en sortirai enrichi de tout ce que j'ai vu ici. Je pars les bras remplis de souvenirs et débordants d'amitié.

Pour ce qui est des souvenirs, je n'ai pas l'intention de vous en parler, si ce n'est pour en rappeler un ou deux. Je manquerai, je crois, les belles colères de l'honorable représentant de Témiscouata (M. Pouliot) qui, après avoir terminé son discours, reprenait son siège la figure épanouie d'un sourire rayonnant, ce qui relevait encore l'apparence d'un visage qui n'est pas sans beauté.

Je ne saurais m'abstenir de dire un mot de mon vieil ami et collègue, feu Tommy Church. Je vais parcourir tous ses océans, mais pas en sa compagnie.

Monsieur l'Orateur, pendant que le chef du parti créditiste parlait, il m'est venu à l'idée que si je pouvais tenir le coup, si je pouvais m'asseoir ici pour écouter le député de Lethbridge (M. Blackmore),—qui n'a pas besoin d'être provoqué,—exposer les principes du crédit social, je pourrais finir par comprendre ces choses que je ne puis comprendre en ce moment.

Je pars heureux, monsieur l'Orateur, à la pensée qu'il n'y a pas un député, pas une personne en cette enceinte, à qui je ne peux pas dire "bonjour" en toute sincérité. J'ai peut-être parfois décoché quelques flèches. Mais, je vous en donne ma parole, les dards n'en ont jamais été plongés dans le poison de la haine ni même de l'inimitié.

Je m'en vais donc. Il m'est difficile de me rendre compte que je pars pour ne pas revenir. Demain ou après-demain, je placerais entre les mains de mon whip les documents nécessaires à la mise à exécution de cette intention que vous avez sans doute saisie, monsieur l'Orateur, d'après ce que j'ai déjà dit.

Autrefois, quand des amis se séparaient, l'expression la plus communément employée était: "Que Dieu soit avec vous". Cette salutation s'est abrégée, altérée, je crois. Aussi, il ne me reste plus qu'à dire, et sincèrement: "Adieu".

L'hon. M. Fournier propose le renvoi de la suite du débat.

M. l'Orateur: La Chambre est saisie d'une motion tendant au renvoi de la suite du débat. Cependant, avant que la suite de la discussion soit renvoyée à une séance ultérieure, je tiens à dire que l'honorable représentant de Calgary-Ouest (M. Smith) a quitté la Chambre. Avant de partir, il a donné à entendre qu'il ne reviendrait probablement pas.

Je ne puis le forcer à revenir. S'il nous remet sa démission, force nous sera de l'accepter. Toutefois, je me crois tenu de lui exprimer le sentiment de tous les députés, savoir que, si nous avons noté que son état de santé laisse probablement à désirer, nous avons aussi retenu que ses facultés intellectuelles sont toujours aussi considérables. Nous souhaitons, si la chose lui est possible, qu'il continue à s'acquitter de ses devoirs envers ses commettants et à rendre service à son pays.

Nous avons compris, à ses propos, que sa santé est compromise. Je me fais l'interprète de tous les députés, je le sais, en exprimant l'espoir que ses conseillers médicaux, consultés de nouveau, lui donnent un peu d'encouragement. Nous osons espérer qu'il lui sera possible de revenir sur sa décision. Il peut être assuré que, s'il lui est permis de revenir à la Chambre, il y recevra le plus chaleureux accueil.

(La motion est adoptée et la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. M. St-Laurent propose l'ajournement.

—Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que beaucoup de députés aimeraient transmettre personnellement à notre estimé collègue de Calgary-Ouest, les vœux que vous venez d'exprimer. C'est pourquoi il conviendrait peut-être de lever dès maintenant la séance. On a déjà donné à entendre que demain après-midi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) exposera ses vues sur la situation internationale. Je ne crois pas que nous perdrons de temps si nous levons maintenant la séance, car nous aurions ainsi l'occasion de transmettre à notre collègue les vœux que vous avez si éloquemment exprimés.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 9 heures et 2 minutes du soir)